

Mariage mixte, rencontre de deux cultures tout au cours de la vie

Catherine Delcroix, Anne Guyaux, Amina Ramdane et Evangelica Rodriguez



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/enquete/94>

DOI : 10.4000/enquete.94

ISSN : 1953-809X

Éditeur :

Cercom, Éditions Parenthèses

Édition imprimée

Date de publication : 2 mars 1989

Référence électronique

Catherine Delcroix, Anne Guyaux, Amina Ramdane et Evangelica Rodriguez, « Mariage mixte, rencontre de deux cultures tout au cours de la vie », *Enquête* [En ligne], 5 | 1989, mis en ligne le 27 juin 2013, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/enquete/94> ; DOI : 10.4000/enquete.94

Mariage mixte, rencontre de deux cultures tout au cours de la vie

Catherine Delcroix, Anne Guyaux, Amina Ramdane et Evangelica Rodriguez

- 1 Compte tenu de ce que chaque société structure différemment le cycle de vie, que se passe-t-il lorsque deux personnes de sociétés différentes, par exemple une Belge et un Zaïrois, joignent leurs existences pour fonder un foyer ? Chacun des partenaires porte en lui un modèle implicite, intériorisé au cours de l'enfance, des étapes du cycle de vie et des moments de passage qui les séparent. Mais ces deux modèles sont différents : par exemple, le passage à l'âge adulte se fait, pour un ou une Belge, par l'entrée dans la vie active ; alors que pour un Zaïrois ou une Zaïroise, c'est la procréation qui le concrétise.
- 2 Nous avons interrogé en Belgique trente couples « mixtes », c'est-à-dire composés de deux personnes de nationalités différentes. Dans tous les cas, l'un des conjoints était belge, l'autre étant italien (dix cas), marocain (dix cas) ou zaïrois (dix cas). Tous les conjoints étrangers (quinze hommes, quinze femmes) avaient déjà émigré en Belgique avant leur mariage. Les Italiens et les Italiennes font partie d'une vague d'immigration ouvrière ancienne, les Marocains d'une vague d'immigration plus récente ouvrière et étudiante. Les Zaïrois sont des immigrants récents, étudiants, réfugiés politiques ou cadres.
- 3 La méthode la plus adéquate nous a paru être celle des récits de vie. Au lieu d'étudier un seul moment de la vie du couple, le récit de vie recueilli au cours de plusieurs entretiens décrit un processus dynamique qui éclaire les options qui ont changé la trajectoire de la vie de chacun des conjoints et les ont amenés à ce type d'union. Or ce processus comporte une série de variables similaires pour bon nombre des couples interrogés, par exemple : le fait de contracter un mariage mixte est souvent associé à une plus grande ouverture d'esprit antérieure. Les itinéraires parcourus sont proches. Ils sont marqués par les mêmes moments-clés. Les témoignages des couples décrivent de manières différentes la même réalité : les événements de la vie quotidienne qui ont conduit une personne à sortir de son groupe social et culturel d'origine pour s'intégrer dans un autre.

- 4 Le mariage mixte apparaît comme le lieu privilégié où les cultures s'affrontent, dialoguent et se fondent. Au regard des défis posés à la société multiculturelle, le couple mixte se présente comme un laboratoire intensif (de tous les instants) d'échanges, d'analyses, de synthèses, capable d'imaginer des solutions originales applicables à un niveau individuel mais susceptibles d'inspirer les politiques collectives ou dans certains cas d'être transposées à l'échelle de la société. Les micro-changements apportés par ce type d'union sont capables d'annoncer de profonds changements sociaux.
- 5 Nous avons été amenées à considérer le mariage mixte comme union binationale. Cependant cette notion comprend bien d'autres aspects : ainsi les mariages entre classes sociales ou entre groupes d'âges peuvent être considérés comme tels. D'autres définitions limitent ce type de mariage aux unions interethniques ou inter-religieuses. Ces exemples montrent à quel point il s'agit d'une notion « sans frontière ». À la limite, tout couple est mixte puisqu'il est composé d'un homme et d'une femme. C'était encore plus vrai quand les statuts des hommes et des femmes étaient radicalement différents, comme le dit Élisabeth Badinter : « La femme est "l'autre" plus que la partenaire complémentaire pour l'homme ; et cette altérité se dit, se renforce par le recours à des systèmes de représentation, des projections imaginaires, des modèles de comportements »¹.
- 6 Les sociologues de la famille ont étudié différentes formes de mariages mixtes. La définition la plus couramment usitée, plus qu'à la différence elle-même, se réfère à la réaction suscitée par cette différence. Ainsi Françoise Lautman et Doris Bensimon les voient comme « toute union conjugale conclue entre personnes appartenant à des religions, à des ethnies ou à des races différentes, si ces différences provoquent une réaction de l'environnement social »². C'est le dernier point qui est essentiel. C'est ainsi que dans la perspective où tout couple (homme et femme) est mixte, on pourrait soutenir que seule l'union homosexuelle est non mixte... Cependant, les réactions souvent hostiles de l'entourage et de la société en font une union « mixte ». En outre, les facteurs de mixité peuvent s'additionner (nationalités + religions, classes sociales...); certains au contraire peuvent se réduire (conversion religieuse, changement de nationalité, mimétisme social ou culturel...). D'autres peuvent se compenser : un étranger sera mieux accepté s'il est ambassadeur que s'il est ouvrier !

« Je sentais toujours que mon mari était un étranger quand je devais ouvrir notre couple. Je le sentais toujours devant les autres. » (Extrait d'un entretien avec une Belge mariée à un Zaïrois.)

Les étapes de la vie vécues par les conjoints d'un couple mixte

- 7 Dans la mesure où les réactions de l'entourage provoquent une remise en question du couple, tout au long de sa trajectoire, les étapes de la vie de ses membres sont sans doute, plus encore que dans un couple homogame de même nationalité, ponctuées par une série de crises au sens où le décrit le modèle d'Erikson.

« Le modèle d'Erikson se concentre sur une série de crises. La croissance humaine est présentée du point de vue des conflits tant internes qu'externes auxquels la personnalité vitale doit faire face en réémergeant de chaque crise avec un sentiment renforcé d'unité interne, un accroissement de la capacité de juger et de la faculté de "bien faire", selon les normes culturelles [...] Chaque composante de la personnalité s'épanouit, entre en crise et trouve sa solution dans sa rencontre avec l'environnement³. »

- 8 Ce modèle s'applique à l'étude des mariages mixtes. En effet, le couple mixte se caractérise par une vulnérabilité spécifique et vit des crises. Celles-ci, successives et victorieuses, permettent au couple de renforcer sa capacité à juger et la faculté de bien faire d'après les normes socioculturelles de l'autre.

Première étape. Période pendant laquelle le jeune couple n'a pas d'enfant (rencontre et vie commune sans enfants)

- 9 La période de vie commune sans enfant est très importante pour un couple mixte. Il met en place ses fondations et surtout le consensus sur lequel il basera son unité et son entente pour faire face à l'entourage et aux difficultés de la vie quotidienne.

10 *Premier exemple*

« Une amie m'a présenté son copain marocain au mois de décembre. Il faisait décroissance et avait avec lui Rhani qui était dans la même section. Pour lui [Rhani] ça n'allait pas très fort. Il avait une vie irrégulière et nocturne. Nous avons eu le coup de foudre. Sa mère est morte un mois après notre rencontre. Il est retourné au Maroc, en est revenu trois semaines après. Il ne savait pas s'il allait retourner définitivement là-bas ou pas. Il avait des problèmes de fric. Quatre ou cinq mois après, il est venu loger dans ma communauté. Un espoir demeurait. Je l'ai connu dans un contexte de crise, mais cela ne m'a pas choquée, car j'avais l'habitude de ce genre de situation, mais cela allait tout de même un peu loin. Cette exaltation [coup de foudre] faisait que c'était supportable six mois, ça ne pouvait pas durer pour moi. Je voyais que ça allait mal tourner. Rhani et son copain fréquentaient des gens dangereux. J'ai essayé de l'extraire de ce groupe en l'amenant à vivre chez moi dans un autre quartier. Je l'ai extrait du quartier chaud de l'époque. Les gens dangereux étaient des vendeurs de drogue. Petit à petit, ces gens se sont retirés de sa vie. Avant de prendre la responsabilité de faire un enfant, il faut plus de temps et d'aménagement. Il faut se connaître encore plus mutuellement pour envisager l'arrivée d'un enfant. » (Extrait d'un entretien avec une Belge mariée avec un Marocain depuis sept ans.)

11 *Deuxième exemple*

« Nous n'avons pas pu envisager l'idée d'avoir des enfants pendant huit ans. Le plus raisonnable était de ne pas se poser la question. Notre situation n'était pas facile et nous devons nous consacrer à notre couple.

Très jeune, j'ai eu beaucoup de difficultés avec ma famille parce que je voulais étudier, apprendre beaucoup de choses. J'avais 13 ou 14 ans lorsque j'ai compris que la seule arme dont je disposais pour pouvoir devenir une femme indépendante était l'école. Mes parents estimaient que l'école représentait l'occidentalisation et la perte des valeurs de notre culture d'origine. Donc j'ai dû arrêter mes études et rester à la maison jusqu'au moment où je suis devenue enfant du juge, j'ai alors recommencé mes études et fait l'école d'infirmière. Actuellement, je travaille dans le bloc opératoire d'un grand hôpital de Belgique. Je suis l'aînée d'une famille de six filles et un garçon, le plus jeune. Par la force des choses, j'ai dû creuser le chemin. Actuellement, nous sommes quatre sœurs mariées avec des Belges. Toutes, sauf moi, ont pu terminer des études universitaires. J'ai été la première à choisir un compagnon belge, que mes parents n'ont rencontré que huit ans après. » (Extrait d'un entretien avec une Marocaine mariée avec un Belge pendant huit ans et puis divorcée.)

12 *Troisième exemple*

« Mon mari était un voisin. On se connaissait depuis longtemps. Nous sommes restés fiancés quatre ans et demi. À ce moment-là j'aurais préféré épouser un Italien. J'étais influencée par ma mère qui ne s'est jamais bien adaptée à la Belgique

et je me disais que si j'épousais un Belge, je ne retournerais jamais vivre en Italie. C'est pour cela que j'ai mis quatre ans et demi à me décider ! Je crois qu'il en a souffert. Lui était tout à fait indifférent à la nationalité.

Moi, dès que j'ai été mariée, cela m'est passé ! La différence de nationalité est devenue acceptable. » (Extrait d'un entretien avec une Italienne mariée à un Belge depuis trente ans.)

13 Quatrième exemple

« Nous nous sommes rencontrés au cours d'art dramatique. Je travaillais souvent avec lui parce que les autres filles du cours avaient tendance à l'éviter de manière raciste. Nous nous entendions bien. Nous avions l'intérêt commun du théâtre. Nous nous sommes liés d'amitié, puis nous sommes sortis ensemble, puis nous avons vécu ensemble. Quand nous nous sommes mariés six ans plus tard, parce que j'attendais un enfant, nous nous connaissons vraiment bien et nous étions sûrs de nous. » (Extrait d'un entretien avec une Belge mariée avec un Zaïrois pendant huit ans et puis divorcée.)

14 Un couple mixte commence parfois par l'attraction vers un pays, une culture ou une couleur de peau. Elle est née d'un voyage, d'une lecture, d'un film, d'une rencontre. Il y a très tôt le désir de surmonter les contraintes et les difficultés supplémentaires liées à ce type d'union. Enthousiasme et prudence vont de pair. Pour le mariage mixte, le choc culturel est presque certain. Évidemment, ce type d'union frappe d'autant plus que les différences physiques sont visibles et que l'impact culturel est fort. Il faudra aux conjoints trouver une manière de communiquer sans se heurter l'un l'autre. C'est un apprentissage long et difficile qui demande beaucoup de patience, de tolérance et de souplesse. Parler la même langue ne suffit pas ; parfois les mots ne veulent pas dire la même chose pour chacun d'eux.

15 Chaque civilisation accorde une valeur différente au silence, à l'organisation du temps, à la fête, aux personnes âgées, à l'argent, à la façon de faire sa toilette, de manger (le pain). Le rôle de l'homme et de la femme aussi bien que celui de l'enfant change d'une société à l'autre. Cette première étape est celle de l'apprentissage de l'autre, celle où chacun souhaite vaincre ses craintes et relever le défi.

Deuxième étape. Période de vie du couple avec des enfants en bas âge

16 L'arrivée d'un enfant amène les membres du couple à se souvenir de leur enfance, du rôle de leur mère et de leur père et à réfléchir sur leurs rôles parentaux.

« Ce que j'ai vécu, ce n'est pas ce qu'il va vivre ; je ne peux pas l'éduquer comme j'ai vécu. C'est l'évolution. La manière dont on a vécu ! J'ai été éduqué par une Marocaine de tradition arabe. Nous, on a vécu plus dans la rue qu'à la maison. Ici ils sont beaucoup plus avec les parents. On s'en occupe plus. Là-bas on apprenait des bonnes et des mauvaises choses dans la rue. Petits, ils ont des responsabilités (courses, soins aux enfants plus petits). Ici je ne l'imaginerais pas. Je lui apprendrai à se débrouiller dans la vie. Le rôle du père, c'est de lui indiquer le bon chemin et de lui donner des conseils. » (Extrait d'un entretien avec un Marocain marié à une Belge.)

17 Ce petit être qui appartient à deux mondes remet en question les certitudes de ses parents. Par lui se concrétise le défi. Dans certains cas le parent expatrié comprend qu'il devra élever son fils ou sa fille d'une autre manière sans l'aide d'une famille élargie, ni

l'hospitalité du voisinage. Comme dans tout couple, il s'agit d'une étape décisive qui permet d'asseoir le consensus ou qui le fait éclater.

« Après trois ans de fiançailles, je croyais que nous étions parvenus à un consensus, que nous étions d'accord sur les points conflictuels. Nous avons donc décidé entre nous que nous nous marierions à la commune, mais que nous nous rendrions à l'église pour y avoir une bénédiction, que nos enfants porteraient un prénom belge, puisqu'ils avaient déjà un nom arabe, qu'ils feraient l'école en flamand, qu'ils seraient baptisés et qu'ils seraient éduqués comme en Belgique... Je vous assure que tout avait été longuement discuté avant de nous marier... Mais voilà que lorsque j'étais enceinte, l'idée d'avoir un enfant a bouleversé tout à fait mon mari et notre couple. Au début de ma grossesse, il a commencé à boire. Je crois qu'il a eu peur de ne pas pouvoir élever son enfant, il avait peur des responsabilités ; l'enfant utopique devenait un enfant réel. À mon avis le racisme dont les Marocains font l'objet en Belgique a joué très fort sur le comportement de mon mari et sur l'échec de notre couple. » (Extrait d'un entretien avec une Belge mariée puis divorcée d'un Marocain.)

- 18 L'évolution du couple parental a une grande importance sur le désir d'appartenance de l'enfant. Pendant sa petite enfance (0 à 6 ans), les relations sociales organisées par ses parents forgent chez lui une première image du monde auquel il appartient. Au sein des familles qui ont été interrogées deux scénarios se sont présentés.
- 19 *Premier scénario.* Les parents ont peur que la différence de culture et parfois des valeurs ne déstructure l'enfant. Ils choisissent pendant ses premières années de ne lui faire fréquenter qu'un milieu homogène (entourage, langue, mode de vie, attitudes sociales identiques...).
- 20 *Second scénario.* Dès le départ, les parents organisent pour leur enfant un mode d'existence ouvert sur le monde, soucieux de lui transmettre les deux cultures de manière équilibrée. Lorsque les parents réussissent à dépasser les épreuves liées aux chocs de leurs inconscients différents, la transmission de leurs deux cultures est extrêmement enrichissante pour leurs enfants.

« J'ai été mariée avec un Zaïrois et nous avons dû divorcer après quatorze ans de bonheur. Mon ex-mari a commencé à cohabiter avec la fille au pair que nous avions à la maison en 1978, je me suis dit que tout allait s'arranger, mais en 1984 j'ai estimé qu'il était grand temps de prendre une décision, étant donné que la fille au pair attendait un enfant et moi aussi. Nous avons eu quatre enfants ensemble et il en a eu deux avec sa deuxième épouse.

En même temps que nos enfants, j'ai élevé quatre frères de mon mari qui sont venus du Zaïre pour aller à l'école en Belgique. Le plus jeune avait cinq ans et demi lorsqu'il est arrivé chez moi et il est rentré au Zaïre lorsqu'il avait 17 ans. Ma maison était toujours pleine d'enfants de tous les âges. Je me débrouillais pour donner à manger à tout le monde. Mais les Zaïrois n'ont pas le même sens des choses que les Belges.

Je me sens profondément attachée au Zaïre. Je veux que mes enfants gardent les valeurs de la culture africaine et je les éduque à la façon africaine. Je pense que mon ex-mari m'aime toujours et qu'il regrette notre divorce, mais je n'ose pas recommencer avec lui, car je suis certaine qu'il voudrait cohabiter avec ses deux femmes, pour lui c'est une chose tout à fait normale. Il ne va pas changer. » (Extrait d'un entretien avec une Belge mariée avec un Zaïrois puis divorcée.)

Troisième et quatrième étapes. Pendant lesquelles le couple vit avec des enfants en âge scolaire de 6 à 12 ans et des adolescent(e)s de 12 à 18 ans

- 21 Ces deux étapes se caractérisent par la difficulté éprouvée par le couple devant les choix qu'impose l'éducation de leurs enfants (école, religion, langue...). Des divergences profondes peuvent apparaître dans les orientations proposées par chacun d'entre eux en matière de respect de l'autorité, de liberté, d'exercice des responsabilités, de dispense des câlins, etc. Il ressort que la représentation de l'enfant dans les quatre sociétés concernées n'est pas du tout la même.
- 22 Pour les Zaïrois, l'enfant est le symbole de la réussite du couple mais surtout de la communauté, sorte de famille élargie. L'éducation au Zaïre et en Afrique en général se fonde sur l'apprentissage de la solidarité et de l'autonomie.
- 23 Pour les Italiens, l'enfant est aussi la pièce maîtresse, capable de combler la famille élargie. Le petit enfant (de 0 à 6 ans) est très entouré et choyé. On lui laisse une assez grande liberté d'action. Lorsqu'il atteint l'adolescence, il est repris en main et beaucoup plus surveillé.
- 24 Pour les Marocains, l'enfant, surtout masculin, permet au groupe de se perpétuer. Dès le début, le rôle du garçon et celui de la fille sont très différenciés : le petit homme est gâté et mis en valeur, la petite fille reçoit des responsabilités domestiques très tôt et sort moins que son frère. Le modèle éducatif marocain, fondé sur l'islam, valorise le respect des parents qui impose aux enfants le silence. Le dialogue n'est pas une valeur en soi. Par ailleurs la solidarité communautaire apporte aux enfants un sentiment de sécurité et de chaleur humaine.
- 25 Pour les Belges, l'enfant, au même titre que le mariage, est une affaire privée. La liberté individuelle est très valorisée. Il y a d'une part l'enfant désiré et choyé et d'autre part le souci de son cadre de vie (être propriétaire), de son mode de vie (vacances, activités, vêtements), de son ambition professionnelle. Les principes d'éducation sont :
- la franchise (tout dire, tout expliquer) et valoriser le dialogue ;
 - le repli sur la vie familiale ;
 - favoriser les études ;
 - respecter la liberté individuelle et être tolérant.
- 26 Pour les parents, originaires de deux cultures, l'essentiel est d'arriver à simplifier la situation et à choisir ensemble les lignes directrices de l'éducation de leurs enfants. En effet, plus il y aura harmonie et plus leurs fils et filles seront favorisés par rapport aux autres.
- « Nos enfants se sentent belges et italiens. Ils sont plus ouverts. Ils participent d'emblée aux deux cultures. Ils ont eu une grande chance. » (Extrait d'un entretien avec une Italienne mariée à un Belge.)
- 27 Il est souhaitable qu'un consensus soit trouvé et renouvelé au fur et à mesure que les enfants grandissent. Celui-ci n'est pas toujours facile à découvrir, ni à maintenir. En effet, dans la vie quotidienne, malgré l'intérêt ou l'information d'un conjoint sur la culture de l'autre, il reste des zones d'ombre et des malentendus liés au choc des inconscients, qui fonctionnent différemment d'un pays à l'autre. Les chocs assez fréquents prennent beaucoup d'énergie aux deux conjoints. La nécessité de s'adapter à d'autres habitudes

alimentaires, à des horaires différents, à un climat autre est à l'origine du déclenchement de crises. Cependant, « c'est un processus de développement de crise en crise, avec enrichissement à chaque solution heureuse de la crise [...] Chaque étape rencontre un enjeu d'autoréalisation [...] la réalisation s'accomplit dans la réussite des relations à autrui, à travers les rôles sociaux, le travail, l'intimité, la procréation »⁴.

Cinquième étape. Période pendant laquelle les enfants qui ont dépassé 18 ans vivent encore avec leurs parents

- 28 Le choc des générations existe comme dans les autres familles non mixtes mais il porte souvent sur des conflits centrés sur le choix d'une nationalité et des valeurs qui s'y rapportent. Il n'y a pas d'identification totale pour la vie à la culture et au pays de l'un ou l'autre des parents. Plusieurs variables interviennent dans l'adhésion de l'adolescent(e) au pays et à la culture de son père ou de sa mère à un moment donné de sa vie : l'âge, l'entourage, les circonstances, la couleur de la peau, les bonnes relations avec son père ou sa mère – l'adolescent(e) peut s'entendre mieux avec son père ou sa mère suivant l'évolution de son existence.

« Mais c'est l'aînée, naturellement, qui a eu le plus de difficultés. Parce qu'en somme, c'est elle qui a amené son père à plus d'ouverture par son attitude.

En somme ces Italiens qui étaient venus en Belgique étaient toujours restés avec les idées reçues là-bas et n'avaient pas évolué, tandis que les hommes de là-bas avaient évolué avec leur époque. » (Extrait d'un entretien avec une Belge mariée avec un Italien depuis quarante ans.)

- 29 Le désir de protéger ou de valoriser l'un de ses parents qu'il sent en position de faiblesse (désunion, regard négatif de la société...), le désir d'être différent, d'apprendre l'inconnu ou d'être conforme et respectueux des normes du pays où il vit. Parmi ces variables il y a, comme le dit Augustin Barbara⁵, des traits objectifs (exemple : la couleur de la peau) qui créent des liens entre un(e) adolescent(e) et un groupe d'appartenance ; mais également l'adolescent(e) peut vivre des liens subjectifs d'appartenance et participer en cela à plusieurs groupes de références suivant les moments.

« Ma fille souffre parfois parce qu'elle est considérée comme une étrangère. Elle a des traits arabes. On la prend parfois pour une Chinoise. Je lui répète qu'elle est belge, que sa maman est belge, mais elle se voit différente des autres. ». (Extrait d'un entretien avec une Belge mariée puis divorcée d'un Marocain.)

- 30 À travers ces épreuves évolue le rapport de force du couple, qui est en fait celui de deux cultures.

Sixième étape. Période post-parentale et de retraite

- 31 Après avoir porté toute son attention sur l'avenir de ses enfants, le couple se retrouve comme les autres couples confrontés à lui-même. Les époux sont amenés à faire de nouveaux choix, à se redéfinir un mode de vie. La fin des obligations professionnelles donne la possibilité de retour au pays d'origine du conjoint non belge. Ce retour fait souvent l'objet de compromis : trois mois dans un pays, le reste de l'année dans l'autre. C'est aussi l'époque des bilans. Le couple qui a résisté au temps est en harmonie, il symbolise l'ouverture et la créativité.

« Je ne sens pas mon épouse comme belge. Elle ressemble beaucoup aux épouses italiennes : elle est gaie, rapide, débrouillarde, ouverte, sympathique... Elle s'adapte

très bien lorsque nous allons en Italie. Elle fait bien la cuisine, un peu à la belge. Elle parle assez bien le patois de ma région, cela est très important pour moi ; je crois que presque tout deviendrait plus compliqué pour elle en Italie, sans comprendre la langue. Je lui dis qu'elle a déjà mangé beaucoup de pâtes, qu'elle est déjà italienne... Lors des rencontres avec des amis italiens, elle agit comme une Italienne de plus. C'est une femme très propre, très organisée, elle s'occupe beaucoup de moi, elle dit que je suis son enfant... Je suis un mari gâté par sa femme, qu'est-ce que je peux demander de plus ? » (Extrait d'un entretien avec un Italien marié avec une Belge depuis quarante ans.)

Conclusion

- 32 La dynamique de la vie de ces couples, ponctuée par des crises successives et des étapes semblables à celles de n'importe quel couple, a pourtant sa logique propre. Les occasions d'opposition, dues aux différences de culture, sont plus nombreuses. Elles obligent les partenaires à un effort permanent de communication pour maintenir un *modus vivendi* enrichi d'imagination.

« Certes, ce type d'union pose plus de problèmes que le mariage homogame. Les terrains conflictuels existent, mais l'aventure est d'autant plus exaltante. Elle exige de chaque conjoint une rationalisation sans cesse renouvelée des difficultés inhérentes à la vie de chaque couple. Et de ce point de vue, le mariage mixte, quand il résiste au temps, est une réussite supérieure à la moyenne. En tout cas, il suppose une maturité psychologique particulièrement développée⁶. »

- 33 Communication, imagination et tolérance sont les ingrédients obligatoires du quotidien des couples mixtes. Or le XX^e siècle se caractérise par l'importance croissante prise par la nécessité de communiquer entre peuples. Les échanges internationaux sont encouragés par le développement des technologies de la communication (médias, satellites...). Des stratégies se mettent en place pour trouver un langage commun dans des domaines aussi variés que le commerce, l'informatique, la culture, les systèmes politiques et juridiques, etc. Les mariages mixtes sont, en quelque sorte, le condensé de la communication entre deux cultures et représentent en cela un phénomène universel.

NOTES

1. E. Badinter, *L'un est l'autre. Des relations entre hommes et femmes*, Paris, O. Jacob, 1986.
2. D. Bensimon & F. Lautman, *Un mariage, deux traditions. Chrétiens et juifs*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 1977.
3. C. Attias-Donfut, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, Presses universitaires de France, 1988.
4. *Ibid.*
5. A. Barbara, *Mariages sans frontières*, Paris, Le Centurion, 1985.
6. D. Bensimon & F. Lautman, *Un mariage, deux traditions*.